



L'ACTUALITÉ

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LA FILIÈRE BTP APPELÉE À PRENDRE DES ENGAGEMENTS

Le Gouvernement estime avoir fait sa part avec des engagements financiers massifs et attend maintenant que les organisations professionnelles se mobilisent pour la pleine réussite du Plan de relance.



Diversité, proximité, adaptabilité, les entreprises artisanales du bâtiment sont LES acteurs de la rénovation en général, et énergétique en particulier.”

La rénovation énergétique, rappelons-le, constitue une part importante du plan de relance. Cette semaine, les représentants de la filière BTP ont été sollicités par le Gouvernement pour s'engager clairement dans les objectifs de l'État : recruter des jeunes et des apprentis, former des demandeurs d'emploi et des salariés à la rénovation énergétique, favoriser la création d'emplois locaux (au lieu de recourir au travail détaché notamment) et enfin, développer la crédibilité du label RGE qui doit être un gage de réputation et de qualité des travaux.

À l'occasion de ces échanges ministériels, la CAPEB s'est déclarée prête à s'engager sur le travail détaché et elle a, à nouveau, rappelé l'intérêt d'une TVA à 5,5 % pour tous les travaux de rénovation car cela permet de redonner du pouvoir d'achat aux ménages, avec un mécanisme très simple (lisibilité de l'offre), et donc d'accroître leur capacité à faire des travaux.

Mais si, de toute évidence, la rénovation énergétique appelle des moyens financiers à la hauteur de ces besoins – et les 7 Mds du plan de relance sont tout-à-fait significatifs - les conditions d'utilisation de ces milliards seront déterminantes pour permettre leur consommation effective. À cet égard, la CAPEB réitère ses demandes. Il est nécessaire de lever les freins aujourd'hui parfaitement identifiés pour permettre une réelle accélération des travaux, faute de quoi tous ces moyens supplémentaires ne pourront pas

être consommés et l'objectif ne sera pas atteint. Nous avons besoin que les services de l'État simplifient considérablement les dispositifs RGE et CEE, en les rendant totalement cohérents entre eux. C'est à cette condition que les entreprises retrouveront l'envie de s'investir sur ces marchés et que les particuliers comprendront leurs intérêts d'investir dans des travaux de rénovation énergétique.

Nous comptons également sur l'État pour communiquer largement auprès du grand public sur ces nouvelles dispositions, que nos entreprises pourront évidemment relayer sur le terrain.

Le Président de la CAPEB a assuré les membres du Gouvernement que l'artisanat du bâtiment est prêt à s'engager en termes de formation, d'apprentissage ou encore en limitant le recours aux travailleurs détachés aux seuls cas de manque de compétences. Nous sommes prêts également à nous engager dans des démarches constructives et très pragmatiques avec Pôle Emploi pour orienter de nouveaux profils vers nos métiers, porteurs d'avenir.

Mais le Plan de Relance doit être l'occasion de changer d'approche pour dynamiser en profondeur et de façon pérenne le marché de la rénovation énergétique.

Nous plaçons ainsi pour un renforcement de la crédibilité du label RGE par une lutte effective contre les fraudeurs.

(Suite p. 2)



L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

On notera à ce sujet que si 60 % des anomalies constatées l'an dernier par la DGCCRF concernaient des entreprises RGE, la plupart des manquements sanctionnés ne portaient pas sur les règles de l'art ou la qualité des travaux mais sur le droit des consommateurs en matière de vente, d'information précontractuelle, et de pratiques commerciales.

Nous alertons les Pouvoirs publics sur l'impérieuse nécessité de ne pas décourager les entreprises vertueuses, en simplifiant les dispositifs RGE et CEE, en mettant en place enfin l'audit au coup par coup, en accélérant le traitement des dossiers MaPrimeRénov' et des CEE et en créant un dispositif d'accompagnement des entreprises au plus près du terrain pour les aider dans la gestion opérationnelle, chantier par chantier, de leurs dossiers.

La rénovation énergétique des bâtiments ne pourra être réellement dynamisée que si l'État fait un effort d'information des ménages, en améliorant la lisibilité des dispositifs d'aide mis en place et en s'appuyant sur la diversité, la multiplicité et la proximité des entreprises.

En savoir plus sur **ARTUR**

GOUVERNEMENT

→ LOGEMENT : DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Avant même que le projet de loi de finances pour 2021 soit dévoilé, la Ministre du Logement Emmanuelle Wargon, a annoncé qu'une nouvelle enveloppe budgétaire serait allouée à la politique du logement, en plus des 100 millions déjà prévus dans le Plan de Relance.



34 millions supplémentaires devraient venir abonder le plan logement l'année prochaine.

L'objectif est de rénover ou de créer des places d'hébergement d'urgence.

On rappellera qu'un premier appel à manifestation d'intérêt avait été lancé à cette fin et avait mobilisé 23 Collectivités aux côtés de l'État, des associations et partenaires sociaux.

La Ministre a annoncé qu'un deuxième AMI sera lancé pour sélectionner 10 nouveaux territoires de mise en œuvre du plan logement.

80 %

DES LOGEMENTS
DU PARC PRIVÉ
ONT PLUS DE 15 ANS

ÉCONOMIE

→ PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : DES BESOINS CONSIDÉRABLES

Tout le monde a bien conscience que les besoins en matière de rénovation énergétique des bâtiments et notamment des logements sont énormes.

Les besoins sont particulièrement criants sur le segment de la précarité énergétique qui concerne 36 % des ménages habitant dans le parc social et 26 % de ceux qui vivent dans le parc privé.

L'ancienneté des logements est largement la cause de cette situation.

L'Observatoire national de la précarité énergétique note dans une récente étude que plus de 60 % des logements occupés dans le parc social ont été construits avant 1974 et que 80 % du parc privé a plus de 15 ans.

Le mode de chauffage est également en cause : l'électricité est largement majoritaire alors que l'isolation n'est pas au rendez-vous.

Le fait que la quasi-totalité des bailleurs soient des particuliers ne

facilite pas les rénovations.

70 % des logements privés loués appartiennent à des propriétaires aux déciles de revenus 8 à 10 mais en dépit de ce niveau de vie, les rénovations de passoires énergétiques restent confidentielles (4,1 % des logements locatifs privés ont été améliorés en 2017).

Or, dans ce parc, plus de 30 % des logements loués sont des passoires thermiques.

Bref, des chantiers, il y en a ! Il faut juste que la demande, notamment des particuliers, puisse s'exprimer, ce qui nécessite une meilleure lisibilité du dispositif des aides, et que les entreprises artisanales puissent y accéder facilement, ce qui suppose de simplifier drastiquement les carcans administratifs actuels.

MÉTIERS

→ ÉRIC LE DÉVÉHAT A RÉUNI SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Le Président de l'UNA Métiers de la Pierre a réuni ses conseillers professionnels le 11 septembre dans une formule mixant présentiel et visioconférence.



Ces retrouvailles ont été très largement dédiées aux échanges, au-delà du suivi des dossiers en cours.

Les conditions d'organisation des Journées Professionnelles de la Construction de Lyon et le programme proposé aux délégués des métiers de la Pierre ont ensuite été examinés. Une ingénieure du CREBA spécialisée dans la rénovation énergétique du bâti existant interviendra le vendredi 30 octobre au matin pour évoquer les avantages du matériau pierre dans ces rénovations. Elle a participé aux travaux de l'UNA ce vendredi pour préparer cette intervention.

La journée s'est ensuite poursuivie par l'examen des actualités en matière de santé et de sécurité au travail avec Batiroc Protect et la problématique du travail en hauteur. Rappelons que la CAPEB a signé un partenariat avec cette société spécialisée dans la prévention des chutes de hauteur et coffrages spéciaux et qui propose des solutions de protection pour sécuriser la vie des personnes sur les chantiers.

Un point a également été fait sur l'élaboration en cours du guide poussières ainsi que sur les projets de mémos sur le risque chimique des Métiers de la Pierre d'une part et sur les intérimaires d'autre part.

Les questions funéraires et les dossiers formation ont conclu la journée.



RÉSEAU

→ LES NOUVELLES DU RÉSEAU CE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020



NOUVELLE AQUITAINE

Le Conseil d'administration de la CAPEB Nouvelle-Aquitaine a élu un nouveau Président. Ainsi Thierry Ravon succède à Jean-Jacques Dussoul dont le mandat était arrivé à son terme. Félicitations au nouvel élu !

LOIRE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Gilles Gallet qui assurait le Secrétariat général de la CAPEB Loire. Nous nous associons à la peine de son Président départemental qui nous a écrit « Plus que le secrétaire général de ma Capeb, Gilles était comme pour beaucoup d'entre vous un véritable ami, un homme exceptionnel, amoureux de l'idée de défendre les valeurs de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment ». Nos sincères condoléances à toutes celles et tous ceux qui ont fait un bout de chemin avec lui.



GRANDE COURONNE ÎLE-DE-FRANCE

Vendredi dernier, la Ministre du Logement Emmanuelle Wargon et le Ministre des PME Alain Griset se sont rendus en Seine-et-Marne pour visiter un CFA et revenir sur les dispositions du Plan de Relance relatives à la rénovation énergétique des bâtiments.

La première vice-présidente Corine Postel représentait la CAPEB à cette visite avec le Président de la CAPEB Seine et Marne Serbobran Milosavljevic qui est aussi le Président de l'U2P 77, le vice-président CAPEB du département Jean-Paul Da Silva et Yohan Bardoux, membre du Conseil d'Administration 77. Le Président de la CAPEB Région IDF, Dominique Métayer, participait également à cette visite.

Les deux ministres se sont ainsi rendus sur le chantier d'une maison réalisée par une entreprise spécialiste des matériaux écologiques qui utilise des isolants à base végétale qui ont un faible coût énergétique et un impact quasi nul sur l'environnement.

Ensuite, ils se sont rendus au CFA d'Ocquerre où ils ont pu échanger avec des jeunes en formation et avec des chefs d'entreprises locaux sur les enjeux de la rénovation thermique des bâtiments.

Corine Postel a pu ainsi rappeler aux 2 ministres les revendications de la CAPEB en la matière et plus globalement dans le cadre du Plan de relance.

COMMUNICATION

→ LE PATRIMOINE EST À L'HONNEUR CE WEEK-END

Les 37^{èmes} Journées européennes du patrimoine se tiennent les 19 et 20 septembre d'une manière un peu plus clairsemée qu'habituellement pour cause d'épidémie évidemment.

Pour autant, cette année encore, les JEP seront l'occasion de découvrir des bâtiments habituellement fermés au public, et seront également un moment fort pour promouvoir nos métiers auprès des jeunes puisque le thème de l'année est « patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ».

Une journée dédiée aux scolaires est d'ailleurs prévue la veille des JEP, le 18 septembre, dans le cadre de l'opération « lever les yeux ! », qui prend appui et généralise les initiatives déjà existantes. On rappellera à cet égard que la CAPEB Calvados conduit ce type d'action depuis plusieurs années.

Ce vendredi 18 septembre, la CAPEB AURA a organisé la remise de ses 18^{èmes} « Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement ». Comme chaque année, cette cérémonie qui vise à mettre en valeur les artisans du patrimoine de la région a eu lieu dans un site historique.

Cette année, il s'agissait du Prieuré de Charrière à Châteauneuf-de-Galaure. Une découverte du Prieuré, vestiges d'un couvent franciscain du XV^{ème} siècle a d'ailleurs été proposée aux participants. La remise des Trophées était organisée en partenariat avec la DRAC d'Auvergne-Rhône-Alpes, Groupama et le Journal du Bâtiment. Elle a également été l'occasion pour la CAPEB régionale de lancer son livret « Métal Vivant », 5^{ème} édition de la collection des livrets CAPEB dédiés aux matériaux du patrimoine.

Dimanche, les artisans du groupe patrimoine de Loire Atlantique avaient prévu de participer au Village des artisans organisé par Nantes Renaissance, pour faire des démonstrations.

Nous ne faisons état ici que des initiatives dont nous avons connaissance mais il ne fait aucun doute que bien d'autres actions sont menées par les CAPEB à l'occasion de ces JEP.

→ LES FINALES NATIONALES DES OLYMPIADES DES MÉTIERS (WORLD SKILLS) AURONT LIEU EN DÉCEMBRE À LYON

Reportées mais pas annulées : les finales nationales des Olympiades des Métiers auront bien lieu cette année, à Lyon, du 15 au 17 décembre, sauf bien sûr si les conditions sanitaires se dégradent au point que l'organisation de l'événement ne soit pas autorisée.

Tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la formation savent combien la compétition WorldSkills joue un rôle important pour valoriser et contribuer au développement de l'excellence. D'ailleurs, l'association Walt ne s'y est pas trompée en signant une convention avec WorldSkill. Plateforme d'information et de promotion des métiers auprès des jeunes Walt s'emploie à expliquer aux jeunes ce que signifie « formation en alternance » et à répondre à toutes leurs questions. WorldSkill et Walt misent donc sur leur complémentarité pour promouvoir l'événement et les métiers.

Complémentarité également avec le CCCA-BTP qui a, lui aussi, signé une convention avec WorldSkill fin août dans le but de mobiliser l'ensemble des acteurs de la formation des branches du BTP, dans la perspective de ces finales nationales. Il faut dire que 16 des métiers qui seront en compétition en décembre relèvent

du BTP. Mais au-delà, il s'agit également de préparer la suite : la compétition internationale qui se déroulera en 2023, également à Lyon.

Comment, dans le BTP, mieux identifier, former et accompagner les apprentis à la préparation des concours du type WorldSkills, EuroSkills, meilleurs apprentis de France, etc ? La problématique a fait l'objet d'un appel à projet lancé par le CCCA-BTP en mai dernier et que WorldSkill France a remporté avec son projet « Excellence BTP ».

Celui-ci entend motiver les organismes de formation à s'inscrire dans une dynamique de performance dans le but de mobiliser tous les acteurs (jeunes, parents, formateurs, entreprises) pour une bonne préparation des concours et pour former aux bonnes pratiques et aux bons gestes les jeunes, leurs formateurs comme les maîtres d'apprentissage.



■ GOUVERNEMENT

Le Président de la CAPEB a été invité ce lundi par le Ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire avec ses homologues de la FFB, de la FNTP et de la CNATP et 3 ministres (Elisabeth Borne au Travail, Emmanuelle Wargon au Logement et Alain Griset aux PME) afin de trouver les moyens de déployer le plus efficacement possible les travaux de rénovation énergétique soutenus par le Plan de relance à hauteur de 7 milliards.

La réunion a permis de constater l'ambition et la mobilisation conjointe de l'État et de la filière pour assurer le succès de ces mesures, en termes de création d'activité et d'emplois dans la rénovation mais également sur le plan de la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments par la qualité des travaux menés. Les organisations professionnelles ont été invitées à formuler rapidement des propositions d'engagements permettant d'atteindre les objectifs partagés au cours de cette réunion (voir notre première page).

■ PRESSE

Beaucoup de rendez-vous presse cette semaine pour notre Président national qui s'emploie à tisser des liens avec les principaux supports de presse. Ainsi, il a rencontré la responsable de la rubrique « Construction logement immobilier BTP eau et déchets » des Echos, avec laquelle il a bien évidemment été question du point de vue de la CAPEB sur le Plan de relance et de ses propositions pour l'améliorer. Il a également rencontré la responsable de la rubrique « Entreprenariat, PME et réglementation des entreprises » au Figaro, avec laquelle Jean-Christophe Repon a évoqué les questions liées à la gestion et à la trésorerie de l'entreprise, au premier rang desquelles a figuré les conditions de sortie des PGE. Enfin, le Président confédéral a pu nouer contact avec le responsable du pôle « Logement et services financiers » à l'AFP qui est en charge de la rubrique « Construction, BTP et logement ». Les sujets de conversation n'ont pas manqué tant l'actualité est riche dans ce domaine !

■ BTP CFA ET GOUVERNANCE PARITAIRE

Mercredi, le Président confédéral, qui est également vice-président du CCCA-BTP, a animé avec Gilles Chatras, Vice-président de la CAPEB en charge de la formation, un groupe de travail de plusieurs mandataires CAPEB de BTP CFA afin d'échanger sur les perspectives de création d'une tête de réseau chargée de pérenniser la performance et le service aux entreprises des BTP CFA. On rappellera que, dans les accords qu'elle a signés en novembre 2019, la CAPEB avait proposé la création, en lien avec les partenaires sociaux, de cette tête de réseau nationale chargée d'accompagner les associations régionales. Son objectif est de garantir la pérennité d'un apprentissage de proximité, adapté aux besoins de nos entreprises, avec un pilotage par les représentants du bâtiment. Il s'agit aussi de confirmer l'investissement historique des employeurs de l'artisanat du bâtiment au sein des 77 CFA du BTP qui accueillent plus de 40 000 apprentis, soit près de 60 % de l'apprentissage et près de 10 % des apprentis au niveau national interprofessionnel.



■ TROPHÉES DE LA CONSTRUCTION

Cette semaine étaient remis les Trophées de la Construction organisés chaque année par Batiactu et dont la CAPEB est partenaire. Ces Trophées récompensent l'innovation dans les différents types d'ouvrage et l'ingéniosité des solutions trouvées par les professionnels du BTP. Le Président de la CAPEB a été invité à remettre le prix du chantier de moins de 150 m² aux réalisateurs d'une véranda de type serre 1900, à savoir l'entreprise Gilles Tavernier et les établissements Gilles Rubat et Qualiverre que nous félicitons.



■ PARLEMENT

Jean-Christophe Repon a rencontré mercredi par Valérie Rabault, Présidente du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Il s'agissait de lui présenter l'avis et les propositions de la CAPEB sur le Plan de relance mais également de revenir sur la précarité énergétique, sujet cher à l'ancienne rapporteure du budget. Une nouvelle occasion de plaider pour la simplification et la lisibilité des dispositifs d'aide aux travaux.



■ U2P

Le Conseil National de l'U2P s'est tenu jeudi exceptionnellement à Bercy avec le Ministre des PME, Alain Griset. La réunion a permis de revenir sur le Plan de relance et sur le nouveau protocole de sécurité sanitaire dans les entreprises. Un compte rendu a été fait des négociations et réunions paritaires en cours (santé au travail, télétravail) et des échanges avec la Ministre du Travail sur le congé parental. Le Conseil National devait se prononcer également sur un projet d'évolution des statuts de l'ISM, le calendrier et le mode de scrutin des prochaines élections aux Chambres de Métiers, et sur un projet de réforme statutaire de l'U2P pour autoriser (sous réserve de l'accord unanime des autres confédérations), un président de confédération à finir le mandat de Président de l'U2P laissé vacant par une démission en cours de mandat. Enfin, l'organisation des « Rencontres de l'U2P » du 24 septembre a conclu la réunion.

■ RÉSEAU

Les deux groupes de travail souhaités par le Conseil d'administration de juillet concernant la structuration des CAPEB régionales d'une part et la structuration du Réseau d'autre part, se sont réunis pour la première fois cette semaine. Le premier a associé les 12 Présidents de région et 6 Présidents de départements ainsi que le vice-président en charge du Réseau, Gilles Chatras, qui participait également au second groupe de travail avec 9 autres membres du Conseil d'administration. Il avait par ailleurs prévu d'intervenir in vivo à l'Assemblée générale de la CAPEB Haute Marne.